

1. Code d'identification unique du type de produit :

- Serrure à mortaiser Série XX1656- Type : FU

2. Usage prévu :

Portes situées sur les voies d'évacuation

3. Fabricant :

THIRARD SAS 45 rue Jean Jaurès 80390 Fressenneville – France
Tél : +33 (0)3 22 60 26 50 - Fax : +33 (0)3 22 30 31 13

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système 1

Numéro de certificat : 0333-CPR-XXXX

Norme harmonisée : EN 179 : 2008

Organisme notifié : AFNOR Certification N° : 0333

7. Performance(s) déclarée(s)

3	7	6	B	1	3	4	2	A	B
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Capacité au déverrouillage (Pour les portes verrouillées situées sur les voies d'évacuation)		EN179 : 2008
4.1.2 Fonction de déverrouillage	$\leq 1s$	
4.1.3 Déverrouillage	Dans le sens d'ouverture de la porte	
4.1.4 Conception de la béquille	Déverrouillage après mouvement circulaire vers le bas	
4.1.5 Conception de la plaque de poussée	Non Applicable	
4.1.6 Bloc porte à deux vantaux	Non Applicable	
4.1.8 Arêtes vives et angles exposés	$\geq 0.5mm$	
4.1.11 Installation des plaques de poussée	Non Applicable	
4.1.12 Installation des béquilles	$X \geq 120 \text{ mm}, Z \leq 150 \text{ mm}$	
4.1.13 Projection de l'élément manœuvrable	Catégorie 2 : projection $\leq 100mm$	
4.1.14 Face manouvrante	a- béquille ép / surface plane / $R > 5 \text{ mm}$	
4.1.15 Extrémité libre de la béquille	$U > 40 \text{ mm}, W \leq 100 \text{ mm}$	
4.1.16 Espace de manœuvre des béquilles	Manœuvrable avec bloc R17.5 / 35 mm x 95 mm maintenu à 15°max	
4.1.17 Espace de manœuvre des plaques de poussée	Non Applicable	

4.1.18 Tige d'essai	La tige d'essai est libre quelle que soit la position de la béquille
4.1.19 Déverrouillage de la plaque de poussée	Non applicable
4.1.20 Espace accessible	L'éprouvette n'empêche pas le bon fonctionnement de la serrure.
4.1.21 Libre mouvement de la porte	Aucun élément n'empêche le libre mouvement de la porte lorsque la serrure est actionnée.
4.1.22 Tringles verticales	Non Applicable
4.1.24 Gâches	Les gâches assurent une protection pour toutes les parties de la porte ou de l'hubriserie qui pourraient être endommagées par la fermeture d'urgence lors de la fermeture et d'ouverture de la porte.
4.1.25 Dimensions des gâches	Non Applicable
4.1.27 Masse de la porte et dimensions	Grade 6 : Masse de la porte $\leq 200\text{Kg}$ Hauteur $\leq 2520\text{mm}$, Largeur $\leq 1320\text{mm}$
4.1.28 Organe extérieur de manœuvre	Les organes de manœuvre extérieurs n'empêchent d'aucune manière la manœuvre de la serrure d'urgence de l'intérieur. (Clé retirée)
4.2.2 Forces d'ouverture	$\leq 70\text{ N}$
4.2.7 Exigence de sécurité des biens	Grade 4 : la fermeture d'urgence conserve la porte verrouillée lorsqu'elle est soumise à 3 000N
Endurance de la capacité au déverrouillage (pour les portes verrouillées situées sur les voies d'évacuation)	
4.1.7 / 4.2.9 Résistance à la corrosion	Grade 3 : 96h (haute résistance)
4.1.9 Gamme de température	Adapter au fonctionnement entre -10°C et $+60^{\circ}\text{C}$
4.1.23 / 4.2.6 Capot des tringles verticales	Non Applicable
4.1.26 Lubrification	Sans démontage de la fermeture, tous les 20 000 cycles.
4.2.3 Force de réengagement	$\leq 50\text{N}$
4.2.4 / 4.1.21 / 4.2.2 / 4.2.3 Endurance	Grade 7 : 200 000 Cycles
4.2.5 Résistance à la surcharge — Élément manœuvrable	Resistance à une force perpendiculaire de 1 000N Resistance à une force parallèle de 500N
4.2.6 Résistance à la surcharge — Tringles verticales	Non Applicable
4.2.8 / 4.2.2 / 4.1.21 Examen final	La fermeture est déverrouillage avec un effort $\leq 70\text{N}$
Substances dangereuses	Les matériaux contenus dans les produits ne dégagent pas de substances dangereuses dépassant les niveaux maximums précisés dans les normes européennes applicables relatives aux matériaux et dans toute réglementation nationale de l'État membre de destination.

8. Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au Règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Cette Déclaration de Performances est consultable sur :

<http://www.thirard.fr/documentations-et-normes/>

Signée pour le fabricant et en son nom par :

Nom : GUILLOU Armelle

Signature :

Fonction : Directrice Qualité

A : FRESSENNEVILLE ; ***Le*** : 06 Novembre 2025